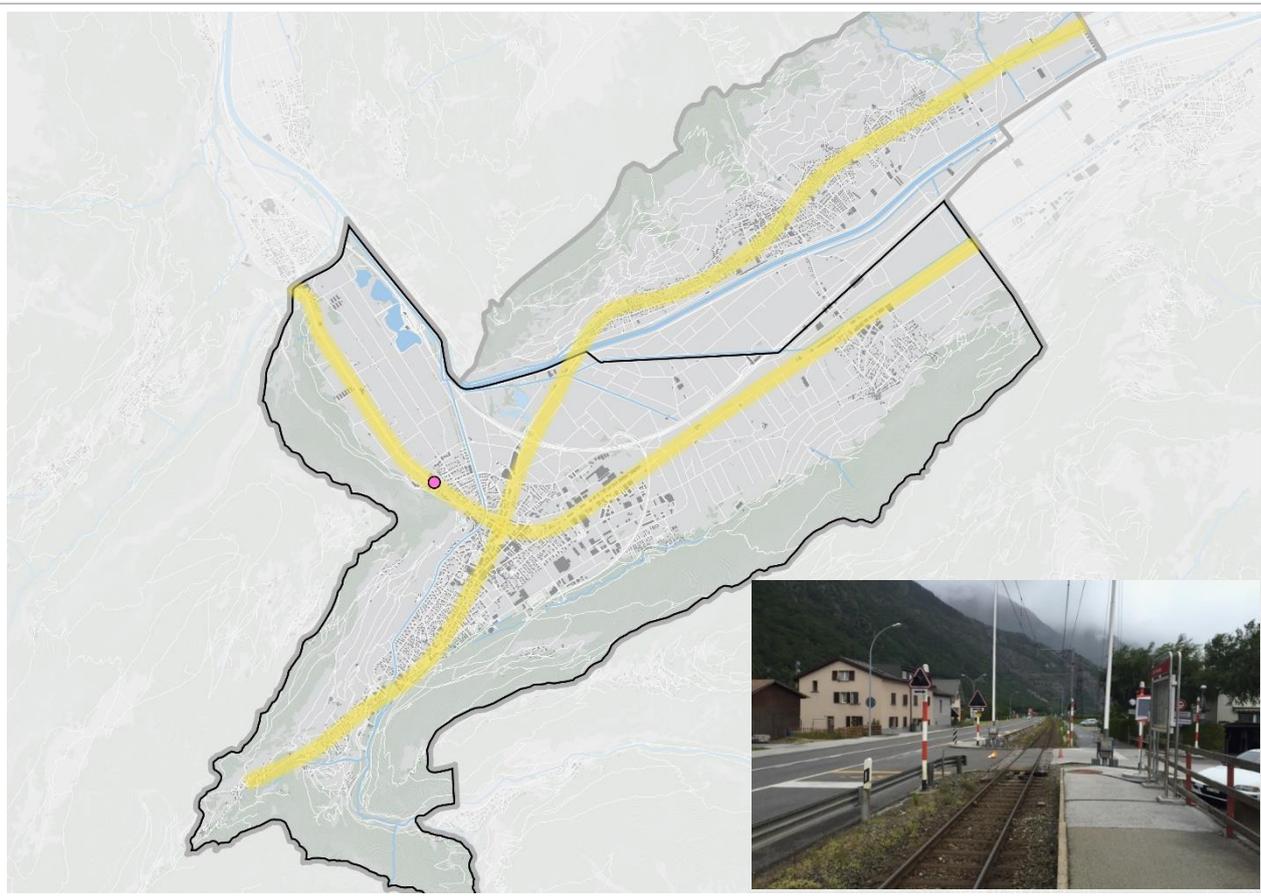


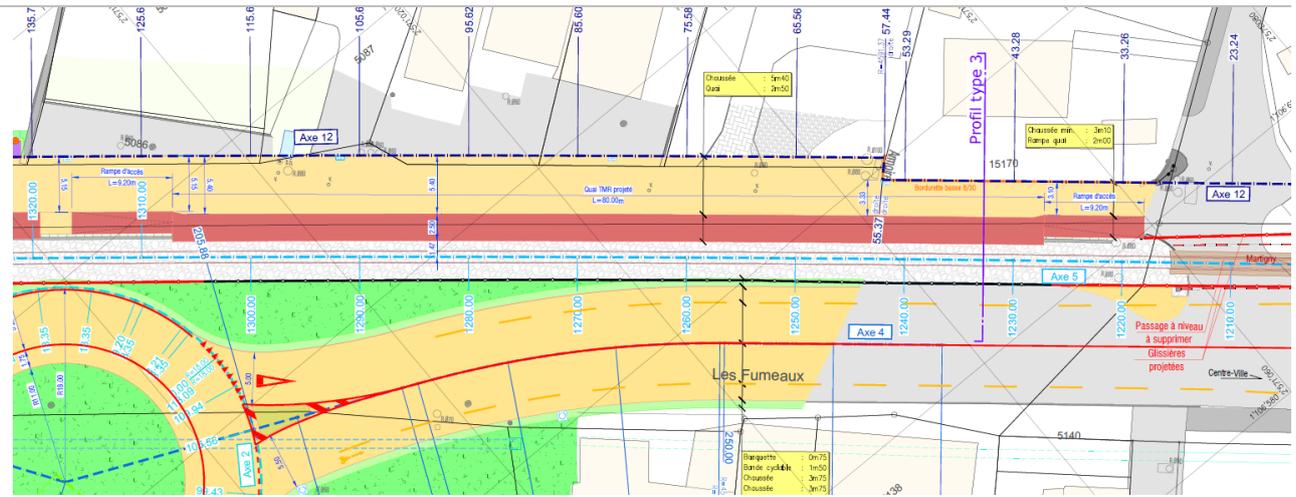
PM.4.3 Interface ferroviaire de la gare des Fumeaux

Catégorie	Plateformes multimodales	Coût à venir	Priorité A
Instance(s) responsable(s)	Commune de Martigny	Instance(s) concernée(s)	TMR, SDM
Stratégies sectorielles	S.TP.1, S.TP.2, S.TP.3, S.U.1		



Description détaillée	<u>Etat actuel</u> La halte ferroviaire des Fumeaux, sur l'axe à voie métrique Martigny – Le Châtelard (– Chamonix), est un arrêt à l'horaire (excepté en heure de pointe du matin et du soir) mais desservi uniquement à la demande. L'urbanisation extrêmement rapide des quartiers environnants (Milieu et Ottan) pousse à reconsidérer le statut de cette halte pour en faire un arrêt desservi de manière régulière avec des aménagements et des cheminements d'accès de qualité. En effet, l'arrêt actuel se résume à un unique quai.		
	<u>Etat attendu</u> En lien avec le projet routier d'Ottan – Léman (mesure CR.4.1) permettant la suppression du passage à niveau, il est prévu de réaménager l'arrêt des Fumeaux en proposant quelques places de parc, du stationnement vélo (arceaux et parking sécurisé) et un abri voyageurs. Les cheminements d'accès à pied et à vélo depuis/vers les quartiers du Milieu et d'Ottan doivent aussi être améliorés (en lien avec l'actuel passage inférieur sous la voie ferrée CFF).		
Opportunité et utilité	Opportunité : assurer la desserte d'un quartier en plein développements, améliorer les rabattements sur les interfaces de transports depuis les zones d'habitations Utilité principale : augmenter la qualité de desserte en transports publics du quartier Ottan/Milieu. Amélioration de l'intermodalité (MD et TP) et accroissement de la sécurité pour les modes doux en rabattement sur la gare. Augmenter la sécurité en supprimant le passage à niveau.		
Réalisation			
Etat de coordination dans le PDc (au 01.01.21)	Pas concerné		
Etat de planification	Avant-projet (2020), en lien avec la liaison Ottan – Léman.		
Etat « prêt à être réalisé et financé »	Oui		
Calendrier de mise en oeuvre	Date prévue du début des travaux : 2026 Date prévue de la mise en service : 2027		
Financement			
Montant estimé	à venir	Demande de cofinancement	Oui
Clé de répartition	Canton (-%) - CHF HT	Commune (-%) - CHF HT	Tiers (-%) - CHF HT
Autre			
Fiches concernées du PDc	à compléter	Fiches concernées du PDi	à compléter
Lien avec les autres mesures	CR.4.1, U.EP.4.1, U.EP.4.3		
Impact sur l'environnement	à compléter		
Documents mis à disposition	Charte des gares régionales appliquée au RER Valais/Wallis (Charte des bonnes pratiques et directive financière) (SDM, 2019) Expertise mobilité Giratoire Mont d'Ottan (Citec, 2019)		

Plan selon état d'avancement



Source : Moret & Associés (2021)